



Jean Louis DUMOULIN

L'éditorial du Président

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE
24 MARS 2010—AMIENS**

pages 2 et 3

L'Assemblée Générale : un moment important

Bien que la majeure partie d'entre vous l'ait déjà reçue, **cet « Ufolépien » vous convoque à l'Assemblée Générale.**

Il est d'habitude de vous rappeler qu'il est un devoir pour toute association d'assister à l'Assemblée Générale du comité départemental.

Pourtant, chaque année, nous pouvons constater le *trop faible nombre d'associations présentes.*

Pourtant, souvent, ces associations absentes, se permettent de juger le fonctionnement de notre comité départemental oubliant que **c'est à l'Assemblée générale que s'instaure le débat et que les votes qui y sont tenus engagent le comité départemental.** Si les perspectives qu'y si dessinent sont contraires aux souhaits des associations absentes, elles ne peuvent que s'en prendre à elles-mêmes.

L'Assemblée Générale est aussi le temps de transmission d'informations. Encore une fois, comment se plaindre de ne pas avoir eu suffisamment d'informations quand on est absent des lieux de diffusion.

Il m'arrive d'entendre quelques présidents se plaindre que des adhérents de leur association ne participent pas à leur Assemblée Générale et pourtant eux même ne font pas l'effort de se déplacer à celle du comité départemental. N'est ce pas paradoxal ?

L'Assemblée Générale est le moment le plus fort de la vie associative ; c'est la réunion à ne pas manquer. Je sais que, pour certains, ce sont des paroles en l'air. Dommage puisque l'objectif principal de l'UFOLEP est la formation du citoyen sportif.

Mais que cela ne nous empêche pas d'avancer et j'ai hâte de pouvoir dialoguer avec ceux pour qui la vie associative n'est pas une notion dépassée.

SOMMAIRE

Editorial	page 1
Convocation assemblée générale	page 2
Tous présents	page 3
Espace alliance	page 3
80100SkatePark	page 4
Profession sport et loisirs	page 4
Arborésens	page 5
Feeling and move	page 5
Nouveau logo	page 5

LE PRESIDENT

Amiens le 2 mars 2010
Aux Président(e)s d'Associations
UFOLEP SOMME

Madame, Monsieur Le Président,

Vous êtes convoqué à

l'Assemblée générale du Comité Départemental UFOLEP Somme

Mercredi 24 mars 2010

**À AMIENS - locaux de l'UFOLEP - 51, rue Sully
Salle Laurent**

HORAIRES

18H30 - 19H Accueil et vérification des mandats

19H00 - 21H30 Assemblée Générale ordinaire

Approbation du PV de l'AG du 18 juin 2009

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier

Rapport du commissaire aux comptes

Cotisation 2010-2011

Budget 2010

Élection complémentaire au Comité Directeur

Élection des mandatés à l'Assemblée Générale régionale et Assemblée Générale nationale.

Étude des vœux

Questions diverses

Allocutions des personnalités

21H30 - 22H Remise des récompenses

Je vous prie, Madame, Monsieur le Président, de croire en mes sentiments sportifs

Le Président du Comité Départemental



Jean Louis DUMOULIN

Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique

10, rue Jean XXII - BP 2709 - 80027 AMIENS cedex 1

Tél. : 03 22 71 51 91 - 06 30 51 14 63 • Fax : 03 22 71 51 99 • courriel: ufolep@fol80.org

Association régie par la loi 1^{er} juillet 1901

SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE AMIENS – SALLE LAURENT 24 MARS 2010



Tous présents à l'AG !

RAPPEL : pour toute association l'assemblée générale est le moment le plus important de l'année.

- ◇ **C'est le moment** où les représentants élus des adhérents rendent compte de leur mandat par différents rapports
- ◇ **C'est le moment** où s'élaborent les objectifs et projets pour l'année qui vient.
- ◇ **C'est le moment** où s'élaborent les objectifs et projets pour l'année à venir.
- ◇ **C'est le moment** où tous les adhérents peuvent débattre de ce qui s'est passé l'année précédente et surtout des orientations que va prendre l'association

C'est ce que vous devez faire dans votre association, c'est ce que nous faisons. **Le comité départemental UFOLEP est une association comme la vôtre**, la seule différence est que nos adhérents sont des personnes morales (vos associations).

Dans votre association, vous voulez que tous les adhérents soient présents lors de votre assemblée générale : **vous devez donc, vous-même vous sentir obligés d'être présents (ou représentés) lors de l'assemblée générale de l'UFOLEP Somme.**

C'est lors de l'assemblée générale que le débat sur la politique de l'association se déroule. Il serait inconvenant que des adhérents absents à l'assemblée générale puissent se permettre de remettre en cause des orientations qui y sont prises.

Alain NEDELEC
Délégué départemental

Voila un peu plus d'un an maintenant que l'UFOLEP a quitté les locaux de la Ligue de l'Enseignement pour venir s'installer dans les anciens abattoirs d'Amiens. Une décision qui à l'époque fut difficile à prendre, mais qui s'avérait être nécessaire.



Espace Alliance

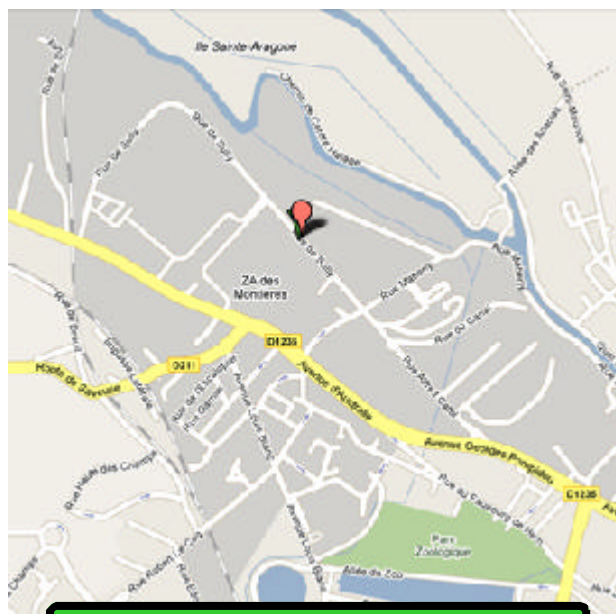
C'est dans les nouveaux locaux de l'UFOLEP que se tiendra l'Assemblée Générale

C'est donc dans ce lieu, aujourd'hui connu sous le nom d'Espace Alliance, du Groupe Alliance, que nous avons établi nos locaux administratifs, à coté de diverses autres associations comme le « Secours populaire », ou « Les Ateliers de l'ILOT », ainsi que des entreprises telles que « Ménages services ».

L'endroit, légèrement plus excentré du centre ville que la Ligue de l'enseignement, offre ses avantages. Un espace de travail plus important, des locaux neufs, des places de parking, et même si à la première visite les gens ont parfois quelques difficultés à nous trouver, l'implantation reste très accessible à tous.

C'est ainsi que nous vous accueillons pour cette Assemblée Générale dans ce nouvel espace d'activité, dans la salle Laurent, que justement nous louons, plutôt régulièrement, à Ménage service, et qui représente, d'ailleurs, un autre exemple des nombreux avantages.

Assemblée Générale : Moment privilégié des récompenses de l'année passée



Pour aller à l'AG

Présentation de quelques associations de la pépinière de l'UFOLEP

80100Skatepark

L'association « 80100skatepark » est devenue en l'espace de douze ans un lieu incontournable pour les amateurs de BMX, de roller et de skate.

Le skate park accueille pas moins de 330 adhérents qui évoluent sur diverses structures fréquemment renouvelées (tremplins, courbes, rampes de glisse...).

Si ces adhérents recherchent avant tout l'adrénaline de la pratique d'un sport extrême, tous ne viennent pas dans le même but. Certains n'y voient qu'un moyen de se défouler, de pratiquer une activité sportive exigeante, les autres sont là pour se dépasser et recherchent la performance.

Si les locaux administratifs de l'association se trouvent au sein de la pépinière d'associations de l'UFOLEP, le skate park se situe quant à lui à l'Espace Saint Gilles, à Abbeville. Il devrait d'ailleurs bientôt s'agrandir avec l'aménagement d'un étage (accueil du public, sanitaire avec douche, ...).

www.80100skatepark.com



Profession Sport et loisirs

Avec le slogan « Notre objectif c'est l'emploi – Notre ambition, son développement », le message de l'association **Profession sport et loisirs 80** est clair et son action l'est tout autant.



L'activité de l'association, longtemps assoupie, renait aujourd'hui pour offrir ses services aux associations sportives par le biais d'une aide à la vie associative et des solutions pour l'emploi.

« Notre objectif c'est l'emploi – Notre ambition, son développement »

C'est ainsi que **Profession sport et loisir 80** propose une mise à disposition d'animateurs sportifs diplômés, et une aide à la gestion administrative et financière des associations.

Afin d'affirmer sa professionnalisation, l'association a décidé d'intégrer la pépinière d'association de l'UFOLEP, décision, qui pour **Virginie Mouzon, directrice de l'association**, représente de véritables avantages, comme elle nous l'indique dans l'article paru dans l'En jeu de février. « Je tisse du lien avec le monde associatif, j'obtiens une meilleure reconnaissance de la part des partenaires institutionnels, [...], j'ai sous la main une aide administrative et comptable compétente, je dispose d'outils de travail (photocopieuse, scan, journaux), qui ne seraient pas à la portée d'une petite association, et je fais des économies sur le loyer et les autres charges. »

www.apsl80.fr

ARBORESENS

Vivons pleinement la Nature



ArboréSens est une association née en 2005.

Elle a pour but de faire découvrir l'arbre et son environnement par la grimpe et des activités ludiques, dans et autour de l'arbre.

Grimpe et évolution dans les arbres :
Connaissance du matériel (cordes, nœuds, harnais, EPI ...), des techniques de grimpe et de déplacement dans les arbres et dans la canopée.



www.arboresens.net

Animation autour de l'arbre et de son environnement :

Apprendre à les reconnaître et à comprendre le cycle de l'arbre.
Permettre la découverte de l'arbre, de l'environnement, des autres, de soi et se sentir responsable vis à vis de la nature.

FEELING AND MOVE

L'association **feeling and move**, créée en 1980 par Mme LELIEVRE, a été reprise en 1989 par sa fille **Brigitte LELIEVRE**, actuelle directrice et animatrice de l'association.



L'association est affiliée à l'UFOLEP depuis septembre 2008, elle dispose d'un bureau à la pépinière d'association dans les locaux de l'UFOLEP. L'association apprécie l'accompagnement de son récent partenaire, elle y trouve notamment une plus grande disponibilité et des propositions de formation pour ses adhérents.

Après 30 ans d'existence, l'association s'est agrandie et diversifiée, **elle propose désormais 19 cours différents** : de la danse à thème comme la country ou du hip hop, de la danse plus classique bien entendu, du fitness, de la danse pour les plus jeunes...



<http://feeling-and-move.skyrock.com>

Depuis quelques mois **l'UFOLEP arbore un nouveau logo et un nouveau slogan « tous les sports, autrement ».**

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

« Il est toujours délicat de modifier l'identité visuelle d'une fédération, tant celle-ci symbolise ce à quoi ses membres ont adhéré. Logo et slogan sont un « drapeau », un signe de reconnaissance à l'interne et à l'externe. En dépit de cet attachement, les élus nationaux ont validé la nouvelle charte à la quasi-unanimité, sensibles en cela aux remontées du terrain. » En jeu, Décembre 2009.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE
24 MARS 2010 — AMIENS**

page 2

Nouveau LOGO

Pour demain quel Projet Associatif ?

Propos d'un militant

La vie associative d'aujourd'hui n'a rien de comparable avec celle que les clubs ont connue dans le passé.

L'association le plus souvent dirigée par le président, le secrétaire et le trésorier n'est plus d'actualité. Il faut d'ailleurs rendre hommage à tous ces militants bénévoles dont les actions et le travail ont largement contribué à sa création. Cependant, ici ou là, il existe encore des petites structures qui regroupent en moyenne entre 15 et 20 adhérents s'efforçant de perpétuer une activité sportive basée sur des procédures anciennes. Elles vivent avec les moyens du bord, le plus souvent avec la cotisation des licenciés et la petite subvention municipale. **Dans ces conditions leur avenir est compromis.** C'est le reflet de la vie associative des petits clubs en grande difficulté dont les jours sont désormais comptés.

Sachant que le nombre d'adhésions à l'UFOLEP est en baisse, peut-on se réjouir lorsque, dans le cadre d'une organisation on enregistre plusieurs centaines de participants ? Peut-être s'ils sont tous licenciés mais comme un grand nombre ne l'est pas n'est-ce pas là une forme d'encourager les consommateurs que le Comité Directeur UFOLEP Départemental s'efforce de dissuader ? Le culte du meilleur, du plus fort, du mieux équipé c'est l'arbre qui cache la forêt. Cette conception du sport, sachant qu'actuellement la vie associative est sérieusement menacée, n'est pas la meilleure façon de la défendre mais de contribuer à l'affaiblir un peu plus. De nos jours, une association peut-elle s'en remettre au pur hasard, aux aléas du temps, à la répétition de son activité passée, à l'improvisation permanente ? nous savons bien qu'il s'agit là de pratiques qui portent au déperissement et à la disparition de celles qui y recourent et certaines l'ont bien compris. Dans un monde où la modernisation évolue à la vitesse grand « V » **il faut modifier le comportement, changer le fonctionnement, occuper le territoire, rencontrer le public, partager, prendre des responsabilités, faciliter l'accès de tous habitants d'un quartier à des activités de tous ordres, faire en sorte que des compétences soient reconnues, utilisées, mutualisées, porteuses de projets ..**

Bâtir un projet, le faire aboutir et le mener jusqu'à son évaluation paraît être la condition nécessaire pour qu'une association avance et s'inscrive ainsi dans une dynamique d'évolution sociale qui devrait assurer sa pérennité.

Car l'objectif du projet, c'est bien de permettre à une volonté librement débattue et exprimée par des citoyens rassemblés de s'inscrire dans la réalité des faits par leur engagement. C'est l'engagement des femmes et des hommes tendus vers un objectif qui rend le projet possible. Pour la Ligue de l'Enseignement, le projet associatif ne se décrète donc pas, ne s'importe pas, il se construit, par une procédure la plus démocratique et la plus participative possible, dans un processus qui recherche l'expression la plus large.

Pour réussir, le projet associatif s'attachera à remplir quatre conditions.

➤ la première étant de ne négliger aucune des trois phases indispensables à son bon déroulement. La phase de conception, celle de la réalisation et la phase d'évaluation qui s'avère importante pour mesurer l'efficacité du projet, justifier de l'emploi des fonds publics, valoriser l'engagement des bénévoles et rebondir vers un nouveau projet.

➤ Seconde condition, l'apport de bénévoles car le projet associatif doit s'articuler avec le bénévolat à savoir des femmes et des hommes volontairement engagés autour de valeurs et sur des objectifs, en l'absence de tout intérêt matériel. Dans le projet ils s'y investissent, le portent, l'alimentent, le mettent en œuvre.



➤ Autre condition, le projet associatif doit recevoir le soutien des partenaires. Ils peuvent être d'autres associations, mais aussi des entreprises, des fondations et surtout des institutions et collectivités en charge de politiques publiques sur un territoire.

➤ Enfin le projet associatif doit s'appuyer sur un réseau. Ces réseaux, de formes diverses, vont de la coordination souple à la fédération structurée comme la Ligue de l'Enseignement. Se fédérer permet de se faire entendre des pouvoirs publics et de l'Etat en particulier.

Le projet associatif se révèle être un outil important de régulation et de dynamisation de la vie d'une association mais aussi de renforcement des valeurs et de l'éthique autour desquelles il est construit.

Guy HOLLEVILLE—Président de la ligue de l'Enseignement de la Somme — Vice Président du Comité Départemental

Qui peut participer à l'AG ?

ARTICLE 16 du règlement intérieur de l'UFOLEP 80

Chaque association est représentée par son Président.

En son absence, le pouvoir du représentant mandaté ayant atteint la majorité légale, doit être signé du président de l'association dont il relève. Ce représentant doit être licencié dans cette association. La vérification du pouvoir et de la licence des représentants mandatés est assurée à l'entrée de la séance.

Tout licencié UFOLEP peut également assister, en qualité d'auditeur, à l'assemblée générale, à condition qu'il présente sa licence de l'année en cours, régulièrement homologuée

N'oubliez pas de renvoyer pour le 24 janvier

Les différentes feuilles jointes :

- Encart : mandats et vœux
- Candidature au comité directeur
- Mandatement pour les AG régionales et nationales

